

Commune de LES NANS

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 02 OCTOBRE 2026

Le deux octobre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de LES NANS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 24 septembre 2026, sous la présidence de M. CICOLINI Gilles (Maire).

Présents :

Mesdames : SAILLARD Nelly, MOUTENET Dominique, CAZORLA Amélie, DEPRES Amandine, ESCARIO BLANCO Gwenaëlle (arrivée à 19 h 50)

Messieurs : CICOLINI Gilles, HEZARD Sylvain, NICOD Thierry, BESSON Loïc, BLOCH Christian.

Absent : Monsieur ZIV Daniel

Secrétaire de Séance : Madame SAILLARD Nelly.

Séance ouverte à 19 h 30.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 AOÛT 2026

Le procès-verbal de la réunion du 28 août 2026 est approuvé à l'unanimité.

DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Afin de pouvoir payer les dépenses liées aux travaux d'investissement des écoles, il convient de délibérer afin de déplacer des crédits budgétaires comme suit :

- 2041512 – participation travaux investissement des écoles : + 110 €
- 2117 – Travaux forêt communale : - 110 €

Décision modificative acceptée à l'unanimité.

SECRÉTAIRE DE MAIRIE – DÉLIBÉRATION POUR AVANCEMENT DE GRADE AU 01.11.2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'avancement de grade de la Secrétaire de Mairie au 1^{er} novembre 2026. Il convient de délibérer afin de supprimer l'emploi de rédacteur territorial et de créer celui de rédacteur principal deuxième classe. Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la création et la suppression d'emploi cité ci-dessus. L'avancement de grade de la Secrétaire de Mairie est approuvé à l'unanimité. L'augmentation de salaire représentera environ 15 € brut mensuel pour la Commune.

VENTE DE BOIS - AFFOUAGE

La Commune met en vente des lots de bois d'affouage d'environ 30 m³ au prix de 10 € le m³.
Inscription en Mairie avant le 15 octobre 2026 à 11 heures.

DROIT DE PRÉEMPTION POUR LA PARCELLE CADASTRÉE B N°18 « AUX CHANTENIOUX »

Monsieur Loïc BESSON n'a pas pris part aux discussions ni aux délibérations.

La Commune renonce à son droit de préemption pour cette parcelle par 6 voix « POUR » et 2 abstentions.

PRÉSENTATION DU RPQS

Monsieur le Maire présente le RPQS 2025 de la Commune.

CHOIX DE LA DATE DES RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU

Les compteurs d'eau seront relevés le samedi 24 octobre 2026.

COURRIER ELYANE TISSOT

Madame Elyane TISSOT souhaite donner à la Commune deux vaches en contreplaqué décorées qui avaient été réalisées pour le concours Festivache. L'une d'elle est recouverte de drapeaux de l'union européenne et l'autre représente une vache qui s'est nourrie de trèfles à 4 feuilles pour apporter du bonheur. Elles seraient déposées à l'intérieur du lavoir situé route de Chapois. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'exposition de ces deux vaches au lavoir.

DEMANDE DE LA FAMILLE SCHOUVEY POUR L'INSCRIPTION DE LEUR FILS NATHAN À L'ÉCOLE DE SAINT GERMAIN EN MONTAGNE

Monsieur le Maire décide de mettre un avis favorable car Monsieur et Madame SCHOUVEY nous indique que la grand-mère de Nathan habite Le Pasquier et qu'elle viendrait le chercher à l'école de Saint-Germain-En-Montagne.

Vu les problèmes que posent les dérogations, Monsieur le Maire a contacté par écrit l'inspection d'académie pour clarifier la situation au niveau de la carte scolaire du village.

DEMANDE DE LOCATION DU LOCAL DE GARAGE DE L'ANCIEN ALAMBIC (RUE DE L'ANGILLON) ET DE L'ANCIEN LOCAL POUBELLES

La décision est reportée à une date ultérieure. Le foyer rural doit nous préciser s'il a besoin d'un local pour stocker son matériel.

CHOIX DE LA DATE DU GOÛTER DE NOËL

Le goûter de Noël se déroulera le samedi 19 décembre 2026 à 16 heures 30 pour les enfants jusqu'à 13 ans et leurs parents, les aînés de plus de 65 ans et leur conjoint ainsi que les membres du Conseil Municipal et leur conjoint.

ORGANISATION DU 11 NOVEMBRE 2026

Comme chaque année, une gerbe sera déposée au monument aux morts à 11 heures 30. La cérémonie de commémoration sera suivie d'un apéritif offert par la Commune.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux du pont du Bredson sont reportés au mois d'avril 2027 suite à l'arrêté préfectoral qui interdit les travaux sur cours d'eau en cas de sécheresse.
- Le lot de bois en bord de route a été attribué à Monsieur Jean-Daniel MELET (seul candidat) pour un prix de 304 €.
- Monsieur le Maire réunira la commission Bois et Forêt au mois d'octobre.
- Monsieur le Maire remercie les 25 personnes qui ont participé au nettoyage de notre beau village. Opération à reconduire l'année prochaine.

Clôture de la séance : 21 heures

Fait à LES NANS, le 08 octobre 2026

Secrétaire de Séance,
Mme SAILLARD Nelly



Monsieur le Maire,
M. CICOLINI Gilles